

Notre-Dame-Des-Landes : le projet officiellement abandonné

C'est officiel, le projet d'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes est abandonné. Le Premier ministre l'a annoncé officiellement ce midi après le Conseil des Ministres. Une victoire pour les opposants à un projet vieux de plus de 50 ans.

Après un peu plus de 50 ans de tergiversations, le projet d'aéroport à Notre-Dame-Des-Landes est annulé. Le Premier Ministre Edouard Philippe l'a annoncé ce midi, à la sortie du Conseil des Ministres. « Les conditions ne sont pas réunies pour mener à bien le projet d'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes », a-t-il déclaré. Il a également précisé que « Les terres retrouveront leurs vocations agricoles. Outre l'abandon du projet, le Premier Ministre a également détaillé d'autres mesures : le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, dans le but « d'accroître le nombre de passagers » ; l'accompagnement du développement de l'aéroport de Rennes-Saint-Jacques, et le renforcement de la complémentarité rail/air pour permettre un accès plus rapide aux aéroports parisiens. Concernant la ZAD, si les terres seront rendues aux agriculteurs, le gouvernement prévient que les occupants qui sont dans l'illégalité devront l'avoir évacuée d'eux-même d'ici le printemps prochain, sous peine d'expulsion.

Si du côté des partisans du projet, on dénonce une « trahison », « déni de démocratie » ou encore une « victoire des minorités », du côté des opposants, on célèbre la victoire. Dans un communiqué commun,

le mouvement anti-aéroport (composé de l'Acipa, de la Coordination des Opposants, de C0Pain 44, des Naturalistes en Lutte et des habitant(e)s de la Zad) déclare « Il s'agit bien d'une victoire historique face à un projet d'aménagement destructeur ». La Confédération Paysanne salue « Une grande victoire pour l'avenir des terres agricoles ». Elle « se félicite qu'une décision politique tranche enfin ce dossier. Cet abandon est aussi une victoire pour les générations futures. Au XXI^e siècle, les terres nourricières ne peuvent plus être le réservoir sans fond de projets d'artificialisation ». Concernant l'avenir de la Zad, le Mouvement Anti-Aéroport réaffirme dans son communiqué commun « la nécessité pour les paysan(ne)s et habitant(s) expropriés de pouvoir recouvrer leurs droits au plus vite », « le refus de toute expulsion de celles et ceux qui sont venus habiter ces dernières années dans le bocage pour le défendre et qui souhaitent continuer à y vivre ainsi qu'à y prendre soin », et enfin « une volonté de prise en charge à long terme des terres de la Zad par le mouvement dans toute sa diversité : paysans, naturalistes, riverains, associations, anciens et nouveaux habitants ». Il expriment aussi leur souhait de voir dans le futur ce territoire « rester un espace d'expérimentation sociale, environnementale et agricole ». Le mouvement invite aussi à une large convergence vers la Zad le samedi 10 février afin de fêter l'abandon du projet et pour construire l'avenir de la zone.